

Comment rejoindre les personnes âgées en perte d'autonomie vivant en milieu rural? En offrant des services de centre de jour dans les résidences privées

Par Anne-Marie Royer, Johanne Archambault, Julie Gervais et Alex Battaglini

Nom donné par les acteurs terrain :	Centre de jour itinérant en milieu rural
Région sociosanitaire :	Mauricie et Centre-du Québec
Nom du territoire de RLS :	RLS de Bécancour—Nicolet-Yamaska
Date de début des travaux :	2007
Date de début des services offerts à la population :	Automne 2007
Population ciblée Personnes âgées en perte d'autonomie	
Partenaires du RLS actuellement impliqués dans l'initiative Centre de santé et de services sociaux de Bécancour—Nicolet-Yamaska, Résidence Soleil-Levant à Précieux-Sang, Résidence Villa Domaine de Saint-Grégoire, Résidence L'Assomption à Gentilly, Centre l'Assomption à Saint-Léonard-d'Aston, Résidence Le Bel âge, HLM à Saint-Grégoire et HLM le Beucage à Nicolet.	

Brève description de l'initiative

L'initiative vise à offrir des services du centre de jour du CSSS Bécancour—Nicolet-Yamaska dans des résidences privées pour personnes âgées présentant des pertes d'autonomie variées et des problèmes de santé divers (Parkinson, sclérose en plaques, arthrite, etc.). Il s'agit donc d'un centre de jour itinérant qui veut couvrir le plus d'endroits possible sur le territoire en adaptant les services aux besoins des usagers. Les objectifs du centre de jour sont de maintenir les acquis au niveau de l'autonomie fonctionnelle et cognitive, de promouvoir la santé globale et de prévenir la détérioration. En plus, il s'agit de briser l'isolement et de permettre la socialisation entre pairs. Le centre de jour permet également aux aidants naturels de bénéficier de périodes de répit.

Comment le projet a-t-il pris forme?

Le territoire couvert par le Centre de santé et de services sociaux de Bécancour—Nicolet-Yamaska comprend plusieurs petites municipalités rurales et deux réserves autochtones. La plus grosse ville regroupe environ 4000 personnes. Comme plusieurs territoires ruraux, les jeunes quittent la campagne pour s'installer en ville; et le taux de la population vieillissante est grandissant. Les personnes âgées en perte d'autonomie de ce RLS quittent majoritairement leur domicile pour vivre dans des résidences privées. Selon les personnes interrogées, les deux tiers des personnes âgées du territoire vivent en résidences privées et un tiers en milieu HLM.

Le CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska offre des services de centre de jour dans cinq installations réparties sur les territoires de Pierreville, Nicolet, Saint-Célestin, Gentilly et Deschaillons. L'étendue géographique du Centre de santé et de services sociaux de Bécancour—Nicolet-Yamaska oblige les usagers

Récit : Comment rejoindre les personnes âgées en perte d'autonomie vivant en milieu rural? En offrant des services de centre de jour dans les résidences privées

à faire de longs déplacements pour obtenir les services du centre de jour du CSSS. De surcroît, au début 2007, le centre de jour situé à Saint-Grégoire a dû fermer ses portes car il ne répondait plus aux normes de sécurité et aux besoins d'intimité pour les usagers. Ce centre offrait des services à plus de 15 personnes qu'il a fallu alors déplacer vers les quatre autres installations les plus proches en fonction des places disponibles et des possibilités de transport. Cela impliquait deux heures de transport par jour pour les usagers. Considérant la fragilité de l'état de santé des personnes âgées et la diminution de leur autonomie, ces déplacements s'avéraient très difficiles pour certains et limitaient le nombre d'usagers pouvant être rencontrés par les équipes du CSSS.

Le gestionnaire responsable du centre de jour au CSSS a rencontré les directeurs de deux résidences privées (l'Assomption de Gentilly et Villa Domaine de Saint-Grégoire) pour personnes âgées et leur a proposé d'offrir les services du centre de jour au sein de leurs résidences. Il a bien pris soin de préciser la particularité de leurs interventions (ex. : promotion des saines habitudes de vie, stimulation cognitive et répit) qui sont différentes des activités offertes par les services de loisirs déjà en place. L'initiative a reçu, d'emblée, l'appui du directeur des services aux personnes âgées du CSSS. Les administrateurs des résidences ont démontré un intérêt pour le projet et ont accepté l'offre de partenariat. Le CSSS a d'abord conclu un accord pour un projet pilote de 12 semaines avec ces deux résidences.

En 2010, le centre de jour itinérant se déplace dans trois résidences ayant signé une entente avec le CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska. Le CSSS désire offrir ses services du centre de jour itinérant à un plus grand nombre de résidences et HLM. Les contrats ont donc une durée limitée de 12 semaines (renouvelables) afin de couvrir le plus d'endroits possible sur le territoire. Le service dessert 45 usagers par semaine. Depuis 2007, cinq résidences pour personnes âgées ont participé au projet. L'équipe du centre de jour s'est également déplacée dans deux HLM pendant douze semaines chacun. « On appelle plus ça des projets pilote mais des ententes de collaboration parce qu'on sait que ça marche et que ça porte des fruits. » (gestionnaire du CSSS) Le CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska est encore en phase d'exploration afin de bien connaître l'état de situation et évaluer les plus grands besoins de services pour les personnes âgées en résidence et en HLM. Il désire couvrir tout le territoire de son RLS.

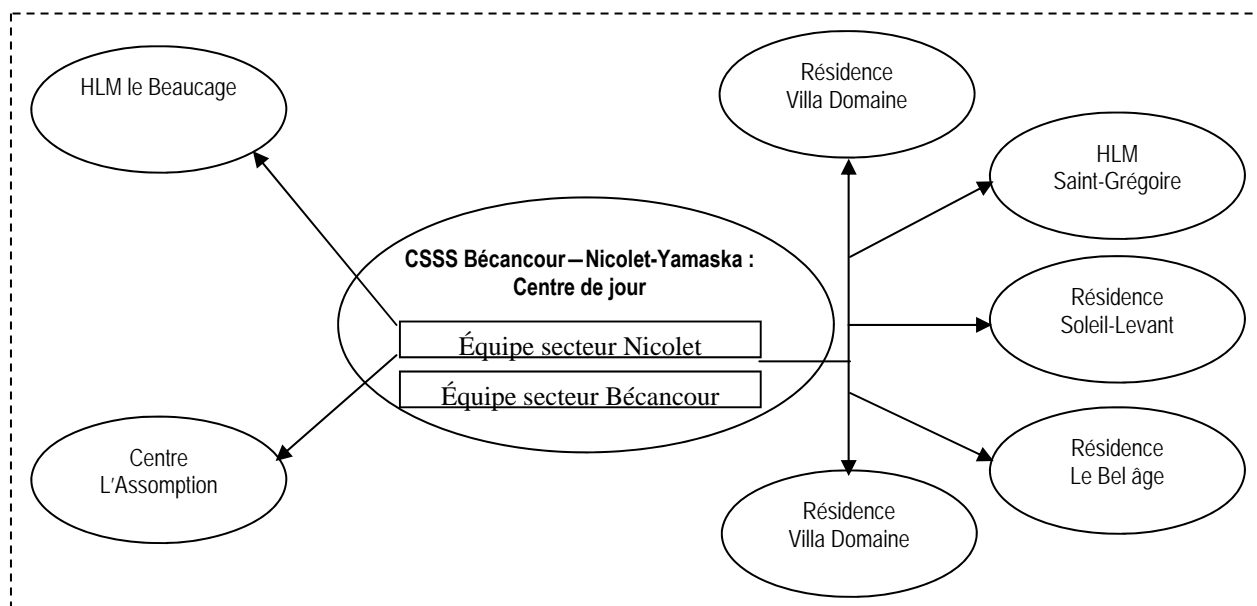
Qu'offre-t-on de plus à la population?

Les services du centre de jour itinérant sont sensiblement les mêmes que ceux offerts en établissement. Cependant, ils sont offerts pendant une demi-journée par semaine au lieu d'une journée complète car les usagers présentent des problèmes de santé plus « importants » que la clientèle qui se déplace vers le centre jour. La clientèle habituelle du centre de jour présente des problèmes de santé physique et une diminution de la mobilité (ex. : AVC, fracture récente, arthrite, arthrose, Parkinson, sclérose en plaques, diabète etc.), ainsi que des démences entre autres de type Alzheimer, des symptômes dépressifs et des problèmes psychosociaux. Les activités d'une durée de deux heures et demie sont adaptées à la condition des usagers : une classe d'exercices physiques, une période d'information et d'échanges ainsi qu'une période de stimulation cognitive comportant des activités variées pour stimuler la mémoire des usagers (gym cerveau, bricolage, cuisine). Plusieurs thèmes peuvent être abordés lors des périodes d'information tels que l'arthrite, le diabète, le testament, etc. Depuis peu, une technicienne en réadaptation physique s'est jointe à l'équipe aux six semaines. Cette dernière présente des capsules d'information sur divers thèmes tels que l'aide à la marche, la posture, le massage.

Les intervenants du centre de jour du CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska se déplacent dans diverses résidences privées toutes les semaines pour offrir ces services. L'accès au service est facilité pour les usagers puisque, pour eux, c'est à proximité. Les services sont offerts par deux équipes de trois intervenants (incluant l'infirmière ayant des fonctions de coordination) qui se partagent le territoire; une équipe au centre de jour à l'installation de Bécancour et une autre équipe est rattachée à l'installation de Nicolet. L'équipe du centre de jour offre diverses activités à 15 personnes de 65 ans et plus (par résidence) présentant des pertes d'autonomie variées. Plus indirectement, le centre de jour itinérant permet également d'offrir un service de répit aux conjoints qui vivent en résidence.

Qui sont les partenaires impliqués dans l'initiative?

RLS de Bécancour—Nicolet-Yamaska



Partenaires du RLS impliqués

Centre de santé et de services sociaux de Bécancour—Nicolet-Yamaska

Le rôle du CSSS est d'offrir les services habituels du centre de jour au sein des résidences privées et des HLM tout en les adaptant aux besoins spécifiques des milieux et des personnes qui y vivent. Le lieu de l'activité, la durée et l'intensité des activités sont adaptées aux personnes ayant une perte d'autonomie plus importante que la clientèle habituelle en centre de jour. Depuis 2007, cinq résidences pour personnes âgées ont participé au projet. L'équipe du centre de jour s'est également déplacée dans deux HLM pendant douze semaines chacun. Le CSSS désire couvrir le plus d'endroits possible sur le territoire en adaptant les services aux besoins des usagers. Tous les contrats avec les partenaires sont signés par la directrice générale du CSSS.

Résidences privées pour personnes âgées et HLM

Chaque direction des résidences pour personnes âgées ou de l'OMH pour les HLM signe une entente de partenariat avec le CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska qui précise les responsabilités de chacun. Ces responsabilités sont : 1) de fournir le local et les équipements requis; 2) de permettre la libre circulation dans la résidence des employés du CSSS; 3) de faire la promotion des activités du centre de jour dans la résidence; 4) d'agir à titre d'intermédiaire et de faire les références requises pour la création du groupe; 5) de maintenir des conditions de sécurité et d'hygiène des locaux dans le respect des normes émises à ce sujet et des règlements municipaux; 6) d'identifier un interlocuteur responsable du bon fonctionnement de l'entente; 7) d'être attentif aux situations de perte d'autonomie, aux risques de chute et aux autres conditions abusives; 8) d'accompagner les intervenants auprès des usagers lorsque requis. Les résidences et HLM participent à l'identification des 15 usagers aux activités du centre de jour.

Récit : Comment rejoindre les personnes âgées en perte d'autonomie vivant en milieu rural? En offrant des services de centre de jour dans les résidences privées

Depuis 2007, cinq résidences pour personnes âgées et deux HLM ont signé une entente de partenariat avec le CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska.

Résidences privées et HLM ayant signé une entente de partenariat	Durée du contrat
Résidence L'Assomption de Gentilly	12 semaines
Résidence Villa Domaine de Saint-Grégoire	un an renouvelable
Centre l'Assomption de Saint-Léonard-d'Aston	12 semaines
Résidence Soleil-Levant à Précieux-Sang	20 semaines renouvelable
Résidence Le Bel âge à Gentilly	12 semaines
HLM Saint-Grégoire (OMH Bécancour)	12 semaines
HLM le Beucage (OMH Nicolet)	12 semaines

Quelles sont les ressources utilisées pour mettre en œuvre cette initiative?

Les ressources humaines

L'équipe du centre de jour itinérant est composée de deux sous-équipes dont l'une est rattachée à l'installation de Bécancour et l'autre à celle de Nicolet.

Équipe du secteur de Bécancour : 2,6 ETC : une infirmière ayant des fonctions de coordination, une technicienne en loisirs et une auxiliaire aux services de santé et sociaux et monitrice en loisirs.

Équipe du secteur de Nicolet : 3 ETC comprenant un technicien en éducation spécialisée, une infirmière et une auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS) et monitrice en loisirs.

Les ressources financières

Aucune nouvelle allocation de budget n'a été accordée. Les activités du centre de jour itinérant se font avec la même enveloppe budgétaire. Le CSSS a même vu son coût unitaire diminué puisqu'ils ont économisé sur les coûts de transport et de locaux.

Quelles sont les retombées associées à la mise en place de l'initiative?

Retombées	Avant	Après
Sur les personnes âgées en perte d'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> Avant 2007, plusieurs personnes âgées bénéficiaient des services des deux centres de jour en installation mais aucune personne ne bénéficiait des services d'un centre de jour itinérant. Les usagers devaient se déplacer aux installations du CSSS pour avoir accès aux services. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du taux de pénétration : il est passé de 160 usagers en 2007 à 230 usagers en 2009. Augmentation de la couverture géographique du territoire Accès à des services autrefois inexistants : en mars 2010, 45 nouvelles personnes sont rejointes par semaine par le service du centre de jour itinérant (deux demi-journées à Saint-Grégoire et Précieux-Sang et une demi-journée à Saint-Léonard-d'Aston).

Quelles sont les retombées associées à la mise en place de l'initiative? (suite)

Retombées	Avant	Après
<p>Sur les personnes âgées en perte d'autonomie (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes âgées qui sont ciblées par les activités du centre de jour ont des problèmes de santé physique et une diminution de mobilité en plus d'avoir des déficits cognitifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Les intervenantes notent une amélioration de la condition physique des personnes âgées. Les activités leur permettent également de demeurer actives cognitivement. Le fait d'offrir les services du centre de jour dans de nouvelles municipalités telles que Précieux-Sang, favorise une diminution de l'isolement social. Partout où va l'équipe, elle reçoit les mêmes commentaires des usagers : « ça leur remonte le moral. » (monitrice en loisirs)
	<ul style="list-style-type: none"> Bien que les personnes vivant en résidence ne soient jamais seules, certaines personnes avaient tendance à s'isoler car n'aiment pas les activités de loisirs proposées par la résidence (ex. : bingo, la poule aux œufs d'or, etc.). Il s'agit de personnes qui ont plus de pertes cognitives et qui n'iraient pas en centre de jour à l'extérieur de la résidence. Ces personnes font peu d'activités physiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Les activités du centre de jour itinérant sont adaptées aux clientèles vulnérables. Le lieu de l'activité, la durée et l'intensité des activités sont adaptées aux personnes ayant une perte d'autonomie plus importante que la clientèle habituelle en centre de jour. De plus, les intervenants accompagnent les participants à leur chambre, à l'arrivée et au départ de l'activité. Aux dires des personnes interrogées, ces personnes âgées se sont ouvertes à d'autres. Elles seraient davantage intégrées dans le quotidien : « Elles ont une sortie par semaine : ça casse la monotonie. » (technicienne en loisirs)
<p>Pour les proches aidants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les conjoints qui vivent en résidence privée n'ont pas de service de répit. 	<ul style="list-style-type: none"> Leur permet d'avoir un répit une demi-journée par semaine. Leur niveau de satisfaction est très élevé selon l'évaluation réalisée régulièrement par le CSSS.

Quelles sont les retombées associées à la mise en place de l'initiative? (suite)

Retombées	Avant	Après
Sur l'organisation des services	<ul style="list-style-type: none"> Frais de transport : environ 150 \$ en taxi pour déplacer les usagers. Frais de location de locaux : données non disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Le coût unitaire a baissé de 40 %. Il est passé de 353,52 \$ en 2007 à 184,79 \$ en 2009. Le responsable du projet a également noté une diminution des coûts d'opération reliés au transport ainsi qu'à la location des locaux pour le centre de jour de Saint-Grégoire.
Sur la collaboration	<ul style="list-style-type: none"> Certaines résidences privées pour personnes âgées ont un service de loisirs mais aucune offre des activités physiques et/ou de stimulation cognitive. 	<ul style="list-style-type: none"> Des résidences privées ont développé des activités de type centre de jour. Ainsi, après le passage du centre de jour itinérant au sein de leur résidence (12 semaines), les usagers ont encore accès à des activités (<i>empowerment</i> communautaire). À Gentilly, une résidence a conservé une journée « centre de jour » avec le même type d'activités sans engager de nouvelles ressources : leur technicienne en loisirs prend le relais du centre de jour. Les intervenantes du centre de jour lui fournissent des plans d'activités et le matériel. Les employés de la résidence de Précieux-Sang ont acheté les mêmes jeux d'adresse et de stimulation cognitive.

L'avis des partenaires et de la population en regard de cette initiative

Le gestionnaire du CSSS responsable du centre de jour

Selon cette personne, l'une des clés du succès est l'ouverture des directeurs de résidences où ils offrent leurs services. Un autre aspect important réside dans la stabilité et les interactions entre les membres de l'équipe du centre de jour itinérant.

Les intervenants de l'équipe du centre de jour itinérant (secteur Bécancour)

« Ça prend une équipe ouverte aux changements parce qu'aux 12 semaines, ça change. On doit être prêt à cela. » (monitrice en loisirs et ASSSS) Les intervenants doivent être prêts à voir les limites de ce type d'intervention et admettre que parfois, ça ne fonctionne pas. « Ça prend ben de l'innovation pour être en centre de jour itinérant parce qu'il faut que tu implantes tes idées dans un endroit où ils ont déjà leur fonctionnement. Tu dois t'adapter. » (chef d'équipe du centre de jour)

Au départ, les intervenantes étaient résistantes à sortir des murs du CSSS, car elles ne connaissaient pas la nouvelle clientèle. Elles craignaient de devenir des récréologues pour divertir les résidents. « Si j'ai un conseil à donner c'est de ne pas avoir peur d'y aller. C'est vraiment valorisant; c'est un nouveau défi et en même temps il faut avoir une ouverture d'esprit. » (technicienne en loisirs) Elles s'entendent également pour dire que ça prend un gestionnaire présent et capable d'amener les aspects positifs de ce projet afin que les membres de l'équipe voient la valeur ajoutée de cette nouvelle pratique.

Les directeurs de deux résidences privées

Pour les directeurs interrogés, il s'agit d'un partenariat dont ils tirent de grands avantages :

Comme entreprise, on sera jamais capable d'offrir toute cette gamme de service. Que le CLSC soit ici, on demande pas mieux nous autres. On serait fou de s'en passer. On se rend service. Je vois que du positif. C'est un gros plus pour nous autres. Les gens n'ont pas à se déplacer. Ça nous permet d'offrir un plus aux résidents. (directrice d'une résidence privée)

Les directeurs constatent aussi les retombées positives auprès des résidents : « Là on est jeudi; les résidents ont hâte au début de l'après-midi. Si on saute une semaine, ils posent des questions. C'est important pour eux et ça porte fruit. » (directeur d'une résidence privée) Il importe de bien transmettre le message aux employés de la résidence que c'est bon pour les résidents afin qu'ils ne se sentent pas menacés par la venue du centre de jour.

Pour leur part, les participants interrogés sont satisfaits des services du centre de jour au sein de leur résidence. Il s'agit d'activités socialisantes qui brisent leur isolement et qui sont adaptées à leur condition : « C'est surtout que ça fait du bien pour le moral et pour la mémoire. Je veux pas rester dans ma chambre à regarder les murs. » (résidente de Villa Domaine) Les activités leur permettent de se maintenir en forme physiquement et mentalement : « J'aime ben ça. C'est tranquille et c'est pas bruyant. C'est bon pour les doigts et les jambes. On bouge plus parce que moi je ne suis pas sorteuse. » (résidente de Villa Domaine)

Au terme des 12 semaines, une résidence a procédé à l'évaluation de la satisfaction des usagers. Les commentaires positifs et la volonté des usagers de participer à une nouvelle session a jeté les bases d'une collaboration qui dure depuis 2007 entre la résidence Villa domaine et le CSSS Bécancour—Nicolet-Yamaska. Aujourd'hui, le contrat dure un an au lieu de 12 semaines.

Quelles leçons pouvons-nous tirer de la mise en place de cette initiative?

Lors de la création du centre de jour itinérant, les intervenants étaient partagés entre enthousiasme et inquiétudes suscités par les changements à venir dans leur pratique. Le support du gestionnaire responsable a été un élément important dans la mise en place du projet. Les deux équipes du centre de jour ont bénéficié de plusieurs rencontres dans lesquelles la vision de l'initiative et les attentes du gestionnaire leur étaient présentées. L'équipe peut également compter sur une chef d'équipe (ASI) qui croit au projet et qui supporte l'équipe.

Récit : Comment rejoindre les personnes âgées en perte d'autonomie vivant en milieu rural? En offrant des services de centre de jour dans les résidences privées

Dans le cadre de référence régional intégré pour les personnes âgées (2007), il est stipulé que les CSSS sont responsables d'accueillir les proches aidants qui requièrent du répit afin de prévenir leur épuisement. Le Centre de jour a ainsi vu sa mission changer par le biais des nouvelles clientèles prioritaires à desservir. Le CSSS accueille de nouveaux usagers ayant des déficits cognitifs importants qui demandent une surveillance accrue (risque de fugues/ errance). Ce nouveau cadre de référence est un élément majeur dans la transformation des pratiques en centre de jour. Avec ces nouvelles orientations, les intervenants ne font plus de réadaptation mais du maintien d'acquis. Il en résulte une « perte de clients » et pour certains intervenants, une perte de sens. De l'avis du gestionnaire responsable, ces changements ont constitué un passage pas toujours facile qui a nécessité une grande collaboration des intervenants. Il leur a clairement énoncé le contexte : « Ce train s'en va par là. On a le choix : on embarque dedans avant qu'il aille trop vite ou on va sauter dedans quand il sera à grande vitesse mais le train est parti!. C'est pas fini, ça va changer encore. » (gestionnaire du CSSS)

Pour les intervenantes du centre de jour itinérant interrogées, un des aspects les plus difficiles est l'intégration de l'équipe dans un nouveau milieu. Les résidents sont méfiants et il est parfois difficile de leur faire connaître le centre de jour. Pour percer le milieu, l'équipe du centre de jour dînait avec les résidents de Villa Domaine. Cette résidence privée compte près de 300 personnes âgées. Les intervenantes ont ainsi réussi à faire la promotion des activités offertes au centre de jour et à attirer certains usagers. Le premier groupe a été plus difficile à former. Certains participants ont quitté le groupe en cours de route. « Au début les clients ne nous sautaient pas dans les bras. On s'assoit et on évalue; on devait vendre notre salade. » (technicienne en loisirs) Puis, lorsque plusieurs personnes ont manifesté un intérêt, elles ont dû faire une sélection des participants sans grille de priorisation. Aux dires des personnes interrogées, les intervenantes se sont rivé le nez quelques fois avant de bâtir une grille adaptée à ce type de clientèle qui n'est pas la même qu'en soutien en domicile (grille *Katéri*). Certains résidents et employés des résidences étaient mécontents, car ils ne comprenaient pas les critères de sélection et le fait que les activités ne soient pas accessibles à tous.

Un autre défi réside dans les liens à créer avec le personnel de certains centres pour personnes âgées. Dans une résidence, les employés se sentaient menacés par l'arrivée de l'équipe. Ces derniers ne comprenaient pas ce qu'elle venait faire et leur donnait un surplus de tâches puisque les employés doivent s'assurer que les résidents sont prêts pour l'activité et les accompagner. Par ailleurs, dans d'autres résidences, les employés coopèrent d'emblée avec les intervenantes du centre de jour. Par exemple, la technicienne en loisirs de Villa Domaine participe à l'identification de résidents pouvant bénéficier de leurs services. Ainsi, au début du projet, certains ajustements ont été nécessaires avec les directeurs des résidences. Des discussions ont facilité la collaboration entre les intervenants. D'autres points ont été abordés comme la nécessité d'avoir un local adapté pour les activités du centre de jour.

Les deux équipes du centre de jour itinérant parcourent le territoire et expérimentent de nouvelles collaborations. Certains directeurs sont plus réticents que d'autres à signer une entente; ils ne comprennent pas toujours ce que le CSSS vient faire dans « leurs affaires ». Certains contrats sont renouvelés après 12 semaines et d'autres pas. Dans tous les cas, c'est le CSSS qui décide de ne pas renouveler le contrat dû à une diminution du taux de fréquentation du centre de jour. Par exemple, les participants du HLM à Saint-Grégoire ont délaissé le centre de jour itinérant lorsque l'été est arrivé. Parfois, la clientèle rencontrée en résidence ou en HLM ne répond pas aux critères d'admission aux activités du centre de jour. Il peut s'agir, par exemple, de personnes ayant des problèmes de santé mentale ou ayant une déficience intellectuelle. Parfois, ce sont les directeurs de résidences pour personnes âgées qui désirent des activités de type « loisirs » telles que l'animation de bingos. « On le sait pas. On l'essaie. Ça fait partie de la game de cette expérience là. » (gestionnaire du CSSS)

Les suites de l'initiative

Le gestionnaire du CSSS responsable de l'initiative désire éviter l'enracinement dans des sites spécifiques afin d'avoir une couverture géographique étendue. Par exemple, l'extrême est du territoire est négligé. Le gestionnaire planifie aller à Manseau où un HLM leur a ouvert les portes.

Le CSSS évalue la possibilité d'offrir les services du centre de jour dans une des deux réserves amérindiennes du territoire (Odanak). De plus, le gestionnaire responsable désire inviter aux activités des gens de l'extérieur de la réserve. D'autre part, le gestionnaire pense à offrir de la formation aux employés des résidences privées pour favoriser le lien de communication avec les gens qui présentent des déficits cognitifs.

Quelles ont été les sources utilisées pour documenter cette initiative?

Rappel : l'OQRLS documente les initiatives à partir de différents points de vue par le biais d'entrevues. L'expérience et la perception des acteurs locaux est au cœur des travaux de l'Observatoire québécois des réseaux locaux de services. Ce récit a été rédigé à partir des sources suivantes.

- Entrevue avec le chef d'administration de programmes pour les services de soutien à domicile et du centre de jour à la direction perte d'autonomie liée au vieillissement au CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska;
- Entrevue avec la chef d'équipe du centre de jour et infirmière au CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska;
- Entrevue avec la monitrice en loisirs et ASSSS, membre de l'équipe du centre de jour à Bécancour au CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska;
- Entrevue avec la technicienne en loisirs, membre de l'équipe du centre de jour à Bécancour au CSSS de Bécancour—Nicolet-Yamaska;
- Entrevue avec la directrice de la résidence Villa-Domaine à Saint-Grégoire;
- Entrevue avec le directeur de la résidence Soleil-Levant à Précieux-Sang;
- Entrevue avec deux résidents de Villa Domaine qui participent au centre de jour itinérant.

**Vous avez des commentaires sur ce texte?
aroyer.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca**

Citation suggérée

Royer, A.-M., Archambault, J., Gervais, J. et Battaglini, A. (2010). *Comment rejoindre les personnes âgées en perte d'autonomie vivant en milieu rural? En offrant des services de centre de jour dans les résidences privées*. Récit, Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 20 octobre 2010, 9 pages.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Bibliothèque et Archives du Canada, 2010

ISSN : 1923-5895 (version imprimée)

ISSN : 1923-5909 (version PDF)

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

© Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2010

Pour plus d'information sur l'initiative...

Personne-ressource de l'OQRLS : Anne-Marie Royer, courtière de connaissances au 819 780-2220, poste 47076